

DISPOSITIF

Préparation au concours de Conseiller socio-éducatif

L'accès à cette préparation ne nécessite pas de passer un test d'orientation préalable.

👉 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternance de temps de formation en présentiel et à distance), toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

	Interne	Externe
Epreuve d'admissibilité	<p>Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre Présentation de la note de cadrage de l'épreuve Présentation de la plateforme Formadist</p> <p>Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre Présentation des notes de cadrage des épreuves Présentation de la plateforme Formadist</p> <p>Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'une note rapport avec propositions opérationnelles à partir d'un dossier portant sur l'action des collectivités territoriales dans le domaine des activités sanitaires, sociales et socio-éducatives Méthodologie – Travail en mode projet – 3 devoirs – 1 concours blanc – correction Présentiel : 25 h / 4 jours (dont 4 h dédiées au concours blanc) Distanciel : 18 h / 3 jours (4 h par devoir soit au total 12 h pour 3 devoirs)</p>
Apport de connaissances	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 27 h / 4,5 jours</p>
Epreuve d'admission	<p>Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>	<p>Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>
Total jours	<p>Présentiel : 5 jours Distanciel : 5,5 jours</p>	<p>Présentiel : 9 jours Distanciel : 8,5 jours</p>

Pour connaître la programmation des préparations sur votre région, rendez-vous sur notre site www.cnfpf.fr puis géo-localisez-vous en choisissant votre département (menu déroulant) puis en 3 clics : entrez par la rubrique Evoluer/Préparations aux concours et examens/Je souhaite préparer un concours ou un examen.

Rappel : L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen. L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que l'agent lui-même doit réaliser auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>